

Vidéo – Axelle Lemaire : « le numérique va se diffuser et infuser dans l'Etat »

	Axelle Lemaire : « le numérique va se diffuser et infuser dans l'Etat »
---	---

République numérique, soutien des start-ups, données personnelles, optimisation fiscale, droit à l'oubli, très haut débit, neutralité..., la secrétaire d'Etat au Numérique répond aux questions de ZDNet.fr.

Confortée à son poste de secrétaire d'Etat au Numérique dans le nouveau gouvernement Valls, Axelle Lemaire n'a pas perdu de temps en dévoilant début septembre en Conseil des ministres ses ambitions pour bâtir « une République numérique ».

L'occasion pour nous de rencontrer* le jeune membre du gouvernement qui dans cette vidéo précise le cadre de son programme. Elle aborde aussi avec nous les dossiers chauds qui agitent actuellement le secteur. En voici quelques extraits.

– Une République Numérique

Désormais, l'Etat fait du numérique sa priorité au niveau interministériel. Derrière cette ambition louable, Axelle Lemaire entend voir le numérique « se diffuser, infuser », au sein de l'Etat pour « aller plus fort et plus loin ». La secrétaire d'Etat souligne par ailleurs que le « savoir-faire » des entreprises du numérique doit s'accompagner d'un « faire-savoir », d'où l'idée de faire rencontrer le plus possible les ministères et ces entreprises lors des « jeudigitaux » afin de rapprocher deux mondes encore assez éloignés...

– Une grande loi, après une concertation

Axelle Lemaire confirme la mise en place de cette concertation citoyenne cette semaine sous la houlette du Conseil national du numérique. Elle durera 5 à 6 mois et reposera sur des outils en ligne « innovants » et collaboratifs. Elle débouchera sur une grande loi qui sera discutée début 2015.

– Soutien aux start-ups

Le financement doit être favorisée par les entreprises privées, par le capital risque, par les investisseurs institutionnels et par une réaffectation de l'épargne. Des Assises du financement seront d'ailleurs organisées en septembre. « Les startups doivent être encouragées pour qu'elles deviennent des scaleup ».

– Optimisation fiscale des géants américains

« La France seule est désarmée », concède la responsable qui entend faire travailler la France avec l'OCDE afin « d'imposer ces entreprises sur le lieu de consommation des pays ».

– Protection des données personnelles et droit à l'oubli

« Le rôle de la CNIL doit être redéfini », souligne Axelle Lemaire. Quant au droit à l'oubli, « le modèle proposé par Google ne me convient pas », ajoute la secrétaire d'Etat.

– Emploi

Afin de mieux répondre aux besoins non pourvus des entreprises, la membre du gouvernement propose de « définir des nouveaux cycles courts de formation, de définir les nouveaux métiers et de mettre l'accent sur la formation continue des informaticiens ».

* : Cette interview a été réalisée le 4 septembre 2014 dans les bureaux de Bercy d'Axelle Lemaire

Après cette lecture, quel est votre avis ?

Cliquez et laissez-nous un commentaire...

Source

<http://www.zdnet.fr/actualites/video-axelle-lemaire-le-numerique-va-se-diffuser-et-infuser-dans-l-etat-39805947.htm>

Par Olivier Chicheportiche